



S02 : « Mon Rétablissement », un dispositif intégratif que l'on pourra qualifier de soin de support.

Titre

Français : « Mon Rétablissement », un dispositif intégratif que l'on pourra qualifier de soin de support.

Anglais : « My Recovery », an integrative model that can be qualified as supportive care.

Auteurs

Elisabeth PERRON (1), Hortense MINEUR-FRANCK (2)

(1) L'Institut du Sein d'Aquitaine, Clinique TIVOLI, 220 rue Mandron, 33000, Bordeaux, France

(2) Oncologie, Clinique TIVOLI, 220 rue Mandron, 33000, Bordeaux, France

Responsable de la présentation

Nom : PERRON

Prénom : Elisabeth

Adresse professionnelle : 220 rue Mandron

Code postal : 33000

Ville : Bordeaux

Pays : France

Newsletter : 1

Inscription PJS : 0

Mots clés

Français : rétablissement-soins de support-cancer et travail-partenariat patient

Anglais : recovery-supportive care-cancer and return to work-patient partnership

Spécialité

Principale : Soins de support

Texte

Le rétablissement va bien au-delà de la guérison ou de la rémission. Il englobe toutes les dimensions de la vie, y compris professionnelle. Selon l'enquête VICAN5 (2018), 20 % DE LA POPULATION ACTIVE au moment du diagnostic ne travaille plus cinq ans après. Pour favoriser le maintien de l'emploi et réduire le risque de précarisation après des traitements lourds, l'Institut du Sein d'Aquitaine (Clinique Tivoli, Bordeaux) propose un accompagnement continu jusqu'au retour à l'activité. Il n'y a pas de moment précis pour aborder ce sujet. Certaines femmes en parlent dès l'annonce, d'autres pendant les traitements, et certaines y reviennent des semaines, des mois ou des années après. Nous respectons le rythme de chacune. Une fois le sujet évoqué, le dispositif « Mon Rétablissement » est proposé. Conçu et animé par une patiente partenaire, ce dispositif explore toutes les dimensions de la vie : professionnelle, familiale, sociale, économique, physique et existentielle, considérant l'individu dans sa globalité. Le dispositif comprend 4 à 5 groupes de 8 femmes par an, avec 8 ateliers par session, chacun durant 2 hrs 30. L'objectif est de permettre un retour à l'activité, distinct d'un simple retour à l'emploi. Il s'agit d'évaluer l'état physique et psychologique de chacune, d'explorer les possibilités, d'élaborer un projet personnel, et d'anticiper en prenant contact avec les différents acteurs du processus de retour. Pendant les ateliers, divers intervenants (assistante sociale de la CPAM, médecin du travail, RH de la fonction publique, coach professionnelle, DRH) viennent informer et rassurer. L'idée est de désacraliser le rôle des institutionnels et de les considérer comme des alliés dans l'élaboration du projet. Des travaux de recherche, d'écriture et de prise de contact sont proposés en intersession, sans être imposés, pour aider à construire sa solution et passer à l'action. Le partage d'expériences permet de mettre en avant de nouvelles compétences acquises pendant la maladie et les traitements : adaptabilité, écoute, résilience. Les échanges continuent au-delà des ateliers, avec des réunions en visioconférence à J+1M, J+2M, J+3M, J+6M, J+1A, J+2A, J+3A, J+4A, J+5A, J+6A. À chaque étape, un questionnaire « Mon Score du Rétablissement » permet d'évaluer les six sphères de vie. Un questionnaire de satisfaction est envoyé à J+1 (7 questions + commentaires). Un an après le lancement, 5 groupes, soit 40 femmes, ont bénéficié du dispositif. Sur les 31 qui ont répondu au questionnaire post-dispositif, à la question clé « Les attentes que vous aviez du dispositif ont-elles été satisfaites ? », 16 ont répondu « au-delà de mes attentes », 12 « pour la majeure partie », et 3 n'ont pas répondu. À la question « Sur une échelle de 0 à 5, comment évaluez-vous votre capacité à poursuivre votre processus de rétablissement après votre participation aux 8 ateliers (0 pas du tout - 5 complètement) », seulement 2 ont répondu en-dessous de « 4 », pour lesquelles un suivi plus important est mis en place afin d'évaluer les besoins complémentaires. Enfin, à la question « Ressentez-vous le besoin de continuer d'être accompagnée comme prévu dans le dispositif, jusqu'à 6 ans après le retour à l'activité ? », seule 1 a répondu « Non ». Parmi les 8 femmes du premier groupe, toutes étaient engagées dans le projet qu'elles avaient élaboré un an après la fin du dispositif. Accompagner dans « L'Après » tel un soin de support. (*) = jour du dernier atelier du dispositif